

Madame la Présidente,

Comment ne pas débiter notre déclaration liminaire sans dresser un constat affligeant sur l'état de la situation économique et sociale de notre pays.

Les politiques d'austérité budgétaire n'ont qu'une orientation : sauver le modèle du capitalisme mondialisé et financiarisé au détriment de l'intérêt général. Le choix est rude et inexorable : le choix de l'argent roi contre le peuple. Cette financiarisation de l'économie se traduit par un recul des droits sociaux, de la rémunération du travail dans la richesse nationale et des politiques publiques.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est indispensable. Elle doit avoir pour objectif, dans toutes ses orientations, la prise en compte de l'humain qui seule peut prévenir les fractures sociales qui conduisent inévitablement au populisme et à la mise en danger de la démocratie. Cette politique ne peut pas continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteur déterminant du « vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

Cette Fonction Publique est mal traitée depuis des années, et la DGFIP a payé un lourd tribut depuis plus de 10 ans. Près de 35000 postes supprimés, des suppressions de services qui s'accroissent au fil du temps et de l'humeur de chaque Directeur Général faisant du mieux disant afin de s'attirer les bonnes grâces du pouvoir politique, quitte comme on l'a vu récemment, à abandonner le navire étatique pour aller pantoufler dans un consortium chinois dans des conditions douteuses.

A ces suppressions, viennent s'ajouter les vacances d'emplois passées sous silence qui altèrent la qualité dans l'exécution de nos missions et du service public rendu aux usagers.

La démarche stratégique à la DGFIP, conséquence d'une volonté de destruction des services publics, orchestrée par la MAP (Modernisation de l'Action Publique), se décline aujourd'hui par le schéma d'adaptation des structures et du réseau (ASR). Que de formules alambiquées pour un seul but : gérer les pénuries et anticiper celles à venir avant l'externalisation des missions. Les « lignes directrices » exposent assez clairement la feuille de route : la remise en cause progressive du statut des agents, des fermetures d'implantation territoriales, un mécano généralisé dont la nocivité en termes de service public sera inversement proportionnelle à l'avantage personnel attendu par ses concepteurs et ceux chargés de le décliner. En clair, pour Solidaires Finances Publiques, c'est bel et bien la mort de la DGFIP qui est actée.

Aujourd'hui, le constat humain est simple : les agents n'en peuvent plus, et ce n'est pas la prose grandiloquente et lénifiante du Directeur Général qui va calmer les choses, quand il annonce sa volonté de modifier en profondeur les règles de gestion des personnels nouvellement recrutés et de ceux qui bénéficieraient d'une évolution de carrière.

Au delà de la rhétorique parfaitement maîtrisée consistant à défendre la grandeur et le sens de nos missions, à brosser le portrait de la DGFIP du futur, moderne, numérique, flexible, multicanal, ce que nous vivons au quotidien, c'est :

- la hausse permanente de la charge de travail,
- des coupes budgétaires constantes,
- une complexité croissante due à l'évolution et à l'inflation de la législation fiscale,
- une impunité fiscale dont jouissent les plus puissants et les plus malins,
- l'exemple dramatique de nos élites alors que la déontologie et le sens du service public sont présentés comme prioritaires pour les masses.

Partout nous faisons toujours plus avec moins.

Les restructurations s'enchaînent dans la précipitation.

Des chantiers extrêmement lourds sont lancés et auront un impact évident dans les relations au public, sur le regard des citoyens sur les finances publiques alors que le consentement à l'impôt est sévèrement mis à mal par les affaires largement relayées.

La politique d'austérité appliquée à la DGFIP avec la réduction des moyens génère la disparition les uns après les autres des points d'accueil physiques de proximité. Rappelons encore que pendant des années, notre encadrement n'a pas ménagé sa peine pour promouvoir les mérites et la facilité d'accès au guichet fiscal unique.

Aujourd'hui encore, les apports du numérique et les gains de productivité constituent les piliers des éléments de langage... L'utilité des nouvelles technologies n'est pas contestée, le problème c'est qu'elle est systématiquement invoquée pour justifier des suppressions d'emploi au service d'une logique purement comptable.

Cette adaptation à la rigueur budgétaire déstructure la DGFIP : elle éloigne l'utilisateur du service public, elle est constitutive d'une perte de sens et d'une dégradation des conditions de vie au travail pour les agents.

A tout cela vient s'ajouter la mise en place de PPCR (parcours professionnels carrière et rémunération) : autre avancée, dite majeure par le Gouvernement, les gains indiciaires des trois catégories A, B et C. Ces gains sont en grande partie autofinancés par les agents eux-mêmes à travers le transfert de l'indemnitaire sur de l'indiciaire. Quant au dégel du point d'indice, accordant 0,6 % d'augmentation en 2016 et 0,6 % en 2017, il ne peut être considéré que comme une aumône compte tenu des pertes de pouvoir d'achat enregistrées ces 20 dernières années.

Les pistes explorées par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) concernant le nouvel entretien professionnel dans le cadre de PPCR nous font craindre le pire : l'entretien d'évaluation ne serait plus annuel mais triennal et un tiers seulement des agents participeraient à celui-ci chaque année.

Le nombre d'agents bénéficiaires de réduction d'ancienneté serait encadré. La DGAFP proposait que, parmi les agents qui participeront à l'évaluation triennale, seulement 25% d'entre eux pourraient bénéficier de cette réduction d'ancienneté (contre 70% aujourd'hui).

La réduction d'ancienneté accordée aux bénéficiaires pourrait être de 8 mois.

Si ces principes venaient à s'appliquer, le mérite, notion subjective qui mène à l'arbitraire et remet en cause le principe d'égalité de traitement des fonctionnaires, serait l'élément moteur de la carrière des agents de la Fonction Publique.

Solidaires Finances Publiques ne peut que dénoncer et s'opposer à un tel système fondé sur une mise en compétition des agents entre eux, sur la performance individuelle organisée dans un cadre contractuel et individualisé.

S'agissant de cette CAPL, nous constatons que la mise en oeuvre du recours hiérarchique obligatoire n'apporte rien de plus aux agents. Ce système, lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Nous attendons de la transparence quant à l'utilisation des DKM (dotation capital mois) et réaffirmons que tous les agents, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Nous demandons à ce que toutes les réductions d'ancienneté conservées en prévision de cette CAPL soient utilisées et vous rappelons que vous devez nous communiquer les dotations mises en réserve avant les travaux de la CAPL.

L'attribution de DKM participe à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents. C'est pourquoi, tous les agents doivent en bénéficier et toutes les marges doivent être distribuées à l'issue de la campagne 2016.

Solidaires Finances Publiques attend de cette CAP un examen attentif des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réduction d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations littérales et de profil croix du tableau synoptique.